Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [10]

Artikel: Le sottisier

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-276588

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Entre nous soit dit



Le sottisier

- est très touché de la compréhension dont témoigne cette publicité à l'égard de la condition des ménagères
- laisse à la réflexion de ses lectrices quelques découpures de la presse quotidienne : ▼

mené par un professionnel de l'information, vise naturellement à éviter les erreurs, à fournir des renseignements utilisables et précis. Et le journaliste trouve là une équipe qui peut l'aiguiller dans ses recherches, lui indiquer quelle personne sera à même de lui répondre. Cela n'est pas toujours évident dans une «entreprise» de la taille de la Municipalité lausannoise.

Il va de soi que le journaliste ne s'arrêtera pas à cette seule source d'informations. Néanmoins l'effort consenti et cette manière d'aborder le problème dans le cadre communal, facilitent bien des choses.

Et puis la secrétaire de M. Wild est très jolie...

José Bessard



Le mouvement titanesque des glaciers

Ils sont capricieux comme des jeunes filles affirme un spécialiste suisse!

Les glaciers sont capricieux comme des jeunes filles et bien plus têtus encore. C'est l'avis de Markus Aellen, glaciologue à Zurich, à l'Institut de recherches apparaît qu'adeptes de la progression ou du recul se rangent en deux armées de force sensiblement égale. Avec une petite préférence pour la marche en avant, glacier d'Unterwald s'étend la vallée, a encore souligné glaciers.

Le record de vitesse glac Suisse est détenu par le glaci au nord du Gornergrat. Ce ment, en 1980, lorsque le p

Nous remercions Mmes M.-J. Luisier et A. Gardiol, ainsi que toutes nos lectrices qui collaborent par leurs envois à cette rubrique.



(023) 20 01 93.

101,4 MgH (Radio-zones). Vous pouvez téléphoner:

D'accord?

Les avis sont partagés... entre celles d'entre nous qui jouent du cric comme de la poêle à frire et celles qui n'ont jamais réussi à sortir la roue de secours du coffre. Les « clauses spéciales » de ce genre sont-elles révoltantes ? réalistes ? A vous de choisir!



7. Le TCS ne prend pas à sa charge:

7.1. les pannes dues manifestement à la négligence ou à l'imprévoyance du conducteur, tels que manque de carburant, manque d'antigel, absence de cric;

7.2. le simple changement de roue que le conducteur peut effectuer lui-même. Exception est faite pour les dames conduisant seules et les conducteurs âgés ou handicapés, ainsi qu'en cas de double crevaison rapprochée ou d'insuffisance de l'outillage de bord standard;